



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Question au Gouvernement n° 1455

Texte de la question

SERVICES PUBLICS

M. le président. Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à M. Stéphane Baudu, devenu député de la première circonscription du Loir-et-Cher le 17 novembre dernier, en remplacement de M. Marc Fesneau. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes MODEM et LaREM, ainsi que sur divers bancs.*) Vous avez la parole, mon cher collègue.

M. Stéphane Baudu. Merci, monsieur le Président. Merci, mes chers collègues. Monsieur le Premier ministre, depuis trente ans, le paysage des services publics en France s'est profondément dégradé. Le Président de la République et vous-même avez réaffirmé la semaine dernière, devant les maires réunis en congrès, votre détermination à inverser cette dynamique.

La recherche d'une meilleure efficacité, bien que nécessaire, a trop longtemps conduit à une diminution de la présence des services publics, en particulier dans les territoires ruraux, dans les villes moyennes et dans certains quartiers difficiles. On arrive ainsi, par le prisme unique de la rationalisation, à une accumulation de fermetures, des écoles aux trésoreries en passant par les services de santé, trop souvent sans prendre en compte les spécificités locales, comme le vieillissement de la population, la situation de l'emploi, les difficultés à se déplacer ou à se loger. Il en résulte aujourd'hui ce sentiment de fracture territoriale, en grande partie à l'origine de la colère qui s'exprime dans notre pays.

Le Président de la République et le Gouvernement se sont engagés à tenir compte de la diversité des territoires par le principe de différenciation, et à rapprocher les services publics des usagers. Il nous faut maintenant entraîner les Français et les élus locaux vers cet objectif majeur et montrer que l'État est prêt à incarner, dans ses actes comme dans ses paroles, avec sincérité et constance, une transformation de sa relation aux territoires ; une transformation porteuse d'avenir et de fierté, pour que chacun de nos concitoyens, où qu'il vive en France, retrouve cette fierté ; une transformation qui s'appuie avec confiance sur l'engagement des élus comme des agents du secteur public.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous préciser comment vous entendez mobiliser l'ensemble du Gouvernement pour traduire concrètement cette nouvelle ambition en matière de présence publique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Mme Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Monsieur le député, le Gouvernement partage pleinement votre constat, en particulier sur les causes qui ont conduit au sentiment d'abandon de certains territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. Mais nous sommes convaincus que la situation n'est pas irréversible. C'est pourquoi nous sommes pleinement déterminés

et mobilisés depuis dix-huit mois dans la lutte contre ces fractures territoriales, pour renforcer la cohésion des territoires.

Il faut agir, vous avez raison. Il faut le faire, précisons-le, en tenant compte de l'évolution des techniques et des services. De quel sujet entend-on parler lorsqu'on se rend dans les territoires ? De la couverture numérique. Or, vous le savez, l'État investit massivement pour assurer la couverture mobile et numérique de l'ensemble du territoire français, en partenariat, bien sûr, avec les collectivités territoriales. Il conduit aussi le programme « Action cœur de ville », pour réhabiliter les logements, rénover les espaces publics et réimplanter les commerces dans les villes moyennes.

M. Jean-Louis Bricout. Et les petites villes !

Mme Jacqueline Gourault, ministre. Nous avons en outre annoncé, il y a quelques jours, le lancement du programme « territoires d'industrie », pour maintenir ou développer l'emploi, en particulier dans les zones plus rurales. Je voudrais aussi vous parler du nouveau programme de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine en faveur des quartiers, qui vise non seulement à améliorer le logement, mais aussi à développer le lien social, grâce à l'action des associations et des services sociaux et au développement du commerce.

Dans le monde rural, nous avons développé 1 300 maisons de services au public – c'est très important –, qui rassemblent tous les services intervenant auprès des populations. Et pour terminer, je mentionne les 400 médecins salariés qui seront déployés dans les déserts médicaux. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Baudu](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1455

Rubrique : Services publics

Ministère interrogé : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 novembre 2018](#)